



TERMES DE REFERENCE : SELECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION

Identité visuelle
PROJET PARLE

Cahier des charges Identité visuelle

Projet d'Amélioration et de Renforcement des compétences Linguistiques des Elèves tunisiens

1. Présentation Expertise France

Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets destinés à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et aux priorités de l'action extérieure de la France. La mission d'Expertise France est de répondre à la demande de pays partenaires qui veulent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Pour cela, l'agence mène des projets dans les principaux domaines de l'action publique :

- Gouvernance démocratique, économique et financière.
- Paix, stabilité et sécurité.
- Développement durable, climat et agriculture.
- Santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l'expertise technique ainsi qu'une fonction d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Pour en savoir plus : www.expertisefrance.fr

2. Présentation du Projet d'Amélioration et de Renforcement des compétences Linguistiques des élèves tunisiens PARLE

Contexte général La Tunisie est caractérisée par une grande diversité linguistique qui se reflète dans le système éducatif avec un enseignement plurilingue. Cette spécificité a fait de la Tunisie, placée au centre de l'espace méditerranéen, un pays ouvert sur le monde et à la diversité des cultures.

Convaincu que l'amélioration de la qualité du système éducatif passe par celle des compétences linguistiques des élèves et des enseignants, le gouvernement tunisien a transmis à l'AFD une requête pour le financement d'un projet de renforcement des compétences linguistiques des élèves tunisiens.

Par ailleurs, en marge du sommet de la Francophonie de Djerba, le Ministère tunisien de l'Education, le Gouvernement de la République Française et l'Union Européenne ont signé le 19 novembre 2022 une déclaration commune dans laquelle ils ont exprimé leur intention de collaborer à la mise en œuvre d'un programme en faveur de l'enseignement des langues mobilisant les ministères tunisiens concernés et des appuis financiers de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne via la mobilisation d'une partie du programme PASE (Programme intégré d'Appui au Secteur de l'Education).

Ce programme, ambitionne d'améliorer l'inclusion et la performance du système éducatif en Tunisie.

Pour en savoir plus sur ce programme https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/system/files/2023-02/C_2022_9479_F1_ANNEX_FR_V1_P1_2419089.PDF

Le projet d'Amélioration et de Renforcement des compétences Linguistiques des élèves tunisiens s'inscrit pleinement dans la composante 2 du PASE. Cela se matérialise en un projet ambitieux, qui a pour but de renforcer les compétences en langue (français et arabe littéral) des élèves tunisiens afin d'améliorer leurs performances scolaires.

L'objectif général du projet PARLE est la contribution au développement de la qualité et de la performance du système éducatif Tunisien dans sa globalité qui passe entre autres par l'amélioration des compétences linguistiques des élèves et visant une éducation équitable et de qualité pour tous.

L'**objectif spécifique** étant d'agir en faveur de la justice sociale et de genre en Tunisie en appuyant le développement linguistique des élèves tunisiens, filles et garçons, afin d'améliorer leurs performances scolaires.

Plus précisément, **le présent projet vise** d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- **OS1** : La qualité de l'enseignement des/en langues française et arabe est amélioré pour les filles comme pour les garçons
- **OS2** : Les jeunes bénéficient d'un environnement scolaire (ressources et activités liées à l'apprentissage des langues) et extra-scolaire plus attractif, favorisant l'apprentissage des langues) en respectant l'égalité de genre.
- **OS3** : La communauté est sensibilisée dans une approche tenant compte des spécificités de genre et se mobilise en faveur de la maîtrise du français et du plurilinguisme.
- **OS4** : Les autorités institutionnelles sont mieux articulées et outillées pour améliorer l'enseignement/l'apprentissage des langues en tenant compte des enjeux genre.

Ces quatre objectifs spécifiques constituent les composantes du projet

Composante 1) Renforcement de la qualité de l'enseignement des/en langues française et arabe.

Composante 2) Faire bénéficier les jeunes d'un environnement scolaire et extra-scolaire plus attractif, favorisant l'apprentissage des langues en respectant l'égalité de genre.

Composante 3) Sensibilisation et mobilisation de la communauté dans une approche tenant compte des spécificités de genre en faveur de la maîtrise du français et du plurilinguisme.

Composante 4) Les autorités institutionnelles sont mieux articulées et outillées pour améliorer l'enseignement / apprentissage des langues en tenant compte des enjeux de genre.

C'est dans le cadre de la composante 3 que le projet prévoit une campagne de communication, prenant en compte les enjeux de genre à l'échelle nationale et **promeut l'apprentissage du français et le plurilinguisme.**

Afin de valoriser l'enseignement-apprentissage bi-plurilingue dans le système éducatif tunisien, et pour renforcer l'attractivité du français, une campagne de communication est proposée en complément des activités présentées dans les composantes 1 et 2. Il s'agira à la fois de faire connaître et valoriser le projet PARLE, mais aussi et surtout pour **travailler sur l'image des langues et de leur apprentissage en montrant l'intérêt du plurilinguisme.**

3. Les objectifs de l'accompagnement et du projet identité visuelle

Ce cahier des charges a pour objectif la conception d'une identité visuelle (logo + nom + slogan) et d'une charte graphique (Tool kit communication) pour le projet PARLE permettant sa visibilité et sa notoriété ainsi que la conception et l'adaptation graphique de 300 visuels sur une période de 12 mois

L'idée est de mettre en avant une identité de marque qui incarne les valeurs du projet et ses modes d'action afin d'assurer une cohérence entre tous les éléments réalisés, Print et digitaux

4. Résultats attendus et livrables

- Une double identité visuelle du projet en arabe et en français est développée et conçue (le nom, le logotype, le slogan, l'emblème, la baseline, la palette de couleurs, la typographie et les visuels).
- Une charte graphique du projet est conçue (détaillée plus bas).
- Les déclinaisons sur tous les supports de communication du projet sont réalisables.
- 96 visuels pour réseaux sociaux adaptés aux différents réseaux
- Les impressions

Le livrable consistera en un package comprenant :

5. Prestations demandées

Le prestataire procédera à la création des éléments de l'identité visuelle qui seront déclinés pour tous les supports de communication du projet. Il devra réaliser trois propositions d'identité visuelle pour le projet et proposer trois noms en arabe en adéquation avec son nom français « PARLE ». La traduction littérale n'est pas imposée. Il

classera par ordre de préférence ces propositions en justifiant son classement par un argumentaire fondé sur les éléments de ce cahier des charges.

- Création de l'identité visuelle : le nom, le logotype, l'emblème, la baseline, la palette de couleurs, la typographie et les visuels.
- Création du logo animé pour usage digital
- Création de la charte graphique (print et digitale)
- Impression des supports développés

Les travaux et leurs deadlines correspondants sont définis dans le tableau suivant :

Travaux demandés	Qté	Deadline
Travaux de Création		
la conception d'une double identité visuelle (logo + nom + slogan) Arabe + Français	Double	15-juin-24
La conception de la charte graphique (Tool kit communication)	Kit	30-juin-24
La conception de 96 visuels pour les réseaux sociaux	96	Mensuellement
La conception d'une brochure de présentation du projet	1	S4-2024
Travaux d'impression		
Cartes visite (pour 6 personnes)	3000	S3-2024
Kakémono	3	S3-2024
Oriflammes 3m	2	S3-2024
Stand parapluie	1	S3-2024
Autocollants	3000	S3-2024
Affiches	100	S3-2024
Bâche (3m/1,5m)	2	S3-2024
Impression de la brochure de présentation du projet	1000	S4-2024
Goodies :		
Clé Usb	100	S4-2024
Tote bags	100	S4-2024
Tshirts/casquettes	100	S4-2024
Stylos	100	S4-2024
Blocs notes	100	S4-2024

a. Objectifs attendus

Le projet est prévu sur une durée de 4 ans. Le logo doit à cet effet traverser les années en privilégiant la sobriété. Le nom doit être compréhensible au premier coup d'œil et repérable facilement. **Un jeu de mot arabe/ français ou une combinaison sont fortement recommandées**

Il pourra être apposé sur les différents supports de communication en petit et grand format. La déclinaison est primordiale pour assurer une adéquation graphique avec tous les supports de communication.

La déclinaison devra être faite en français et en arabe.

b. Données techniques

Pour le logo le prestataire devra fournir les éléments suivants :

- Définir la zone d'exclusion/de protection (espace protégé minimum autour du logo) et la taille minimale d'utilisation
- Mettre au point plusieurs versions du même logo : Version couleur pantone, monochrome noir et en réserve, noir et blanc/niveau de gris
- La police de caractère (typographie, taille et aspect) utilisée pour le nom du projet véhiculé sur le logo
- Les interdits : exemples d'utilisations erronées

- Les déclinaisons sur des fonds blancs, de couleurs et fond visuel (règle d'utilisation sur fond très clair, foncé et fond visuel ou perturbé)

c. Esprit de réalisation du logo

Le logo doit être reconnaissable et traduire la philosophie du projet (communication institutionnelle, dimension éducative, jeunesse,...)

L'identité visuelle du projet devra mettre en exergue les éléments suivants :

- Prise en compte des logos de l'Union européenne, de l'Agence française de développement et d'Expertise France dans le branding global (apposition au logobar)
- Intégration des éléments graphiques
- Prise en compte de la présentation globale / objectifs et de la dimension institutionnelle du projet

d. Charte graphique

Un projet graphique est élaboré sur la base des indications sur l'identité visuelle du programme cité ci-dessus. Le prestataire fournira les versions exploitables de cette charte dans les formats (Vectorielles, JPG) qui seront déclinés dans différents types de support print et digitaux.

Esprit de réalisation de la charte graphique

La charte graphique présentera les éléments essentiels à l'application de l'identité visuelle du projet afin de créer une cohérence entre les différents produits, outils de communication et livrables du programme. Celle-ci doit proposer une mise en page adaptée pour tous les outils de travail à usage interne et externe.

e. Déclinaisons et supports

Le logo et la charte seront déclinés pour les supports suivants :

Supports papiers

Autocollants
Affiches
Cartes visite (pour 6 personnes)
Papier à entête
Les programmes des événements
Les communiqués et dossiers de presse
Panneaux d'indication
Modèle de rapport
Les invitations

Infographies

Template Newsletter
Visuels Réseaux sociaux
Template pour présentation PPT

Supports mixtes

Kakémono
Oriflammes 3m
Stand parapluie
Bâche (3m/1,5m)

Goodies

Clé Usb
Tote bags
Tshirts/casquettes
Stylos
Blocs notes

Tous ces supports devraient être remis sur 2 clés USB. Les fichiers sources devront être remis à Expertise France et pouvoir être travaillés sur suite Adobe.

6. Attentes en termes de communication

Le prestataire devra se conformer au respect des procédures définies dans le manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'UE

7. Crédits et droits d'auteur

Le prestataire cédera à Expertise France les droits d'auteur relatifs au logo qui devient la propriété exclusive d'Expertise France, laquelle exploite ses droits de propriété de la manière et aux fins qu'elle juge appropriées. Expertise France devient également propriétaire des fichiers source qui lui sont remis par le prestataire. Le prestataire s'engage également à être créateur de tous les contenus livrés et s'engage à leur liberté de droits. A ce titre, le prestataire a l'obligation de livrer tous les produits libres de droits d'auteur. Expertise France pourra utiliser, reproduire et diffuser, sans restriction d'aucune sorte, tout ou partie des prestations réalisées dans le cadre du présent marché.

Expertise France détient la totalité et l'exclusivité des droits de représentation, de diffusion et de reproduction (sur tout support) des documents et prestations fournis. Expertise France se réserve le droit de modifier ou de compléter tout ou partie des prestations que le prestataire est chargé d'élaborer dans le cadre de cette consultation. Le prestataire ne pourra utiliser aucun de ces éléments pour d'autres prestations ou activités, rémunérées ou non que celles qui font l'objet du présent marché.

Si le prestataire utilise du matériel textuel ou artistique dont les droits appartiennent à des tiers, il relève de sa seule responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour obtenir du ou des titulaires des droits ou de leur représentant légal le droit illimité d'inclure, d'imprimer, de publier et de vendre ce matériel pour toute la durée légale de protection des droits, en tout ou en partie, dans toutes éditions, sous toutes formes et sur tous supports, et dans toutes langues

8. Suivi/Monitoring

Le prestataire est tenu à une obligation de confidentialité. Il ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre de ce présent marché, à aucune personne non autorisée et sans consentement écrit préalable.

Le prestataire s'engage à présenter ses travaux devant les instances de gouvernance proposées par Expertise France en fonction des besoins du projet : le sous-comité communication, le comité scientifique et technique et le comité de pilotage. La validation finale des livrables se fera par Expertise France.

9. Soumission des offres :

a) Pilotage et conditions de réalisation

Mise en concurrence, avec négociations et entretien éventuel (A la demande d'Expertise France)

La négociation pourra être conduite par échange écrit (courriel) ou une rencontre bilatérale. Expertise France se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Le soumissionnaire s'engage à être en capacité de débiter les travaux dès l'attribution du contrat.

b) Contenu et moyens mis en œuvre par les candidats

Les soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidature avec les éléments suivants :

Une offre technique comprenant :

- Une présentation de l'agence et de ses références
- Une Preuve d'enregistrement au registre des sociétés (RNE ou équivalent)
- Les moyens humains : l'équipe de travail envisagée, leurs CVs avec références
- Une note méthodologique expliquant de manière succincte comment le soumissionnaire compte mener son travail dans le cadre du projet (maximum 1 page pour évaluer la compréhension du projet)
- Un planning détaillé pour la réalisation de la mission sachant que l'objectif est d'avoir une identité visuelle du projet, un logo et une charte graphique prêts au plus tard le **15 Juin 2024**
- Un book de travaux similaires et des références de projets déjà réalisés : au moins trois références en lien avec les besoins du présent marché (sur les thématiques éducation, jeunesse, employabilité)

- Tout document/lien pertinent à la candidature

Une offre financière détaillée dument renseignée, datée, signée

Les offres devront parvenir à Expertise France au plus tard le 25 Avril 2024 à 23h59 (heure de Paris) Par mail à l'adresse suivante achat.tunisie@expertisefrance.fr, en mettant en objet AO Agence communication

